



## Mairie de La Seyne-sur-Mer

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 26 JUIN 2018

Ville de La Seyne-sur-Mer  
Département du Var

ARRONDISSEMENT DE  
TOULON

N°DEL/18/110

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - MODIFICATION DE LA DELIBERATION  
N°DEL/18/058 DU 10 AVRIL 2018

Nombre de CONSEILLERS en exercice : 49

**L'an deux mille dix-huit, le vingt-six Juin, à 8H00, le Conseil Municipal s'est assemblé en  
Séance Publique en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc VUILLEMOT, Maire.**

#### Etaient présents

Marc VUILLEMOT, Denise REVERDITO, Claude ASTORE, Martine AMBARD, Christian BARLO, Isabelle RENIER, Eric MARRO, Joëlle ARNAL, Rachid MAZIANE, Danielle DIMO-PEREZ-LOPEZ, Christiane JAMBOU, Jean-Luc BRUNO, Florence CYRULNIK, Any BAUDIN, Robert TEISSEIRE, Claude DINI, Corinne SCAJOLA, Marie VIAZZI, Louis CORREA, Christopher DIMEK, Reine PEUGEOT, Virginie SANCHEZ, Damien GUTTIEREZ, Sandra TORRES, Romain VINCENT, Danielle TARDITI, Daniel BLECH, Nathalie MIRALLES

#### Etaient absents

Jean-Luc BIGEARD, Olivier ANDRAU, Joseph MINNITI, Corinne CHENET, Jean-Pierre COLIN, Nathalie BICAIS, Sandie MARCHESINI

#### Etaient excusés

Raphaële LEGUEN	.....	Denise REVERDITO
Anthony CIVETTINI	.....	Robert TEISSEIRE
Marie BOUCHEZ	.....	Marc VUILLEMOT
Christian PICHARD	.....	Eric MARRO
Makki BOUTEKKA	.....	Rachid MAZIANE
Jocelyne LEON	.....	Isabelle RENIER
Michèle HOUBART	.....	Martine AMBARD
Yves GAVORY	.....	Marie VIAZZI
Nathalie MILLE	.....	Christiane JAMBOU
Riad GHARBI	.....	Danielle DIMO-PEREZ-LOPEZ
Salima ARRAR	.....	Christian BARLO
Bouchra REANO	.....	Christopher DIMEK
Joël HOUVET	.....	Reine PEUGEOT
Alain BALDACCHINO	.....	Virginie SANCHEZ

Isabelle RENIER a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

LE CONSEIL AINSI CONSTITUE,

Rapporteur : Monsieur Louis CORREA, Conseiller Municipal

L'association "Bayamo" a proposé des actions nouvelles pour agrémenter la programmation estivale 2018 que la Ville a acceptée au regard de sa qualité.

Considérant qu'il est proposé en conséquence de modifier le montant de la subvention initialement attribuée par délibération n° DEL/18/058 du 10 avril 2018, soit 13 600 € au lieu de 12 600 € ainsi que l'enveloppe financière des subventions de droit commun figurant dans la délibération et qui est portée à 1 312 625 €,

Ceci étant exposé, il est proposé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- octroyer pour 2018 une subvention de 13 600 € au lieu de 12 600 € à l'association "Bayamo",
- modifier le total des subventions de droit commun en conséquence,
- autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes y afférents,
- imputer les dépenses au chapitre 65 - article 6574 du budget de la Commune.

La proposition est soumise au vote de l'Assemblée.

**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

Transmission à la Préfecture du Var

Pour Extrait conforme

Le :

**Marc VUILLEMOT**

Publication le :

Rendu exécutoire le :

**Maire de La Seyne-sur-Mer  
Vice-Président de  
Toulon-Provence-Méditerranée**